

Programme CIFF

Couverts d'Intérêts
Faunistiques et Floristiques

FDC 82

OBJECTIFS REGIONAUX

Favoriser le
développement des
populations de la faune
sauvage en assurant :

- Le maintien d'un maillage de milieux naturels et semi-naturels.
- L'apport d'une diversité de couverts dans le paysage environnant.

- Le maintien de parcelles ouvertes afin de lutter contre l'embroussaillage.
- Le maintien de la potentialité agricole de l'espace rural et de la qualité agronomique des sols.
- L'amélioration des milieux pour la faune sauvage et la biodiversité en général.



Programme bénéficiant
du soutien financier :



Crédit photos : FDC 82, FRC MP Réalisation : C. BORIES - FRC MP

DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN 2016

La culture à gibier ou culture faunistique

Généralement constituée d'un mélange céréalier, elle apporte une ressource alimentaire à la petite faune en période hivernale. Ce dispositif permet de valoriser les espaces agricoles, en fournissant couvert et nourriture à la faune.



Le déchaumage tardif

Les chaumes sont des zones de refuge et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment migrateurs. Retarder le retournement des chaumes permet de garantir un abri aux espèces durant les périodes estivale et pré-migratoire.

JEFS « adaptée »

Ce type de jachère est destiné à fournir une source d'alimentation à la petite faune de plaine. Le mélange implanté est composé principalement de céréales.



La jachère (dispositif JEFS : Jachère Environnement Faune Sauvage)

La jachère est un espace agricole non cultivé qui nécessite un entretien minimal. Ce programme propose de valoriser cette surface pour la faune sauvage et la biodiversité. Cela implique d'éviter toute intervention mécanique durant la période de reproduction. De plus un couvert plus favorable à la faune peut être implanté afin d'assurer l'alimentation hivernale ou encore favoriser la reproduction.

JEFS « entretien »

Pour les jachères existantes composées d'un couvert diversifié, la FDC propose un contrat d'entretien adapté aux besoins des espèces, afin de leur offrir un site de reproduction potentiel.



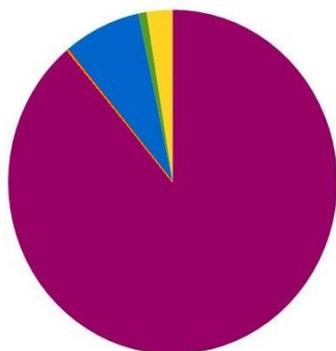
JEFS « fleurie »

Cette jachère est semée d'espèces dont la production florale a pour objectif d'embellir les paysages et de favoriser la pollinisation.

LE BILAN CIFF 2016 DANS LE TARN-ET-GARONNE

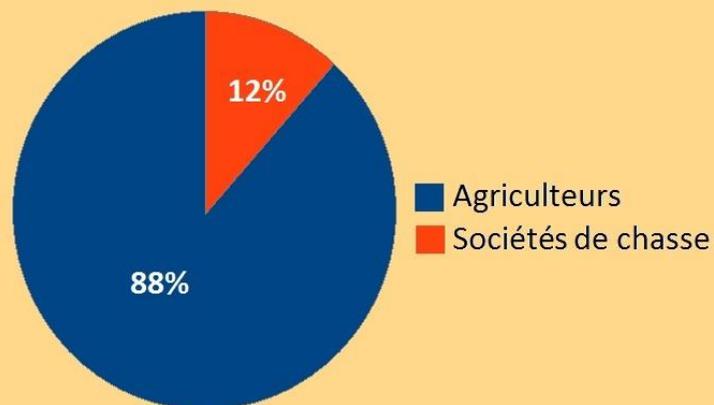
- 398,4 Ha engagés
- 26 contractants impliqués
- 15 communes concernées

Proportion des différents dispositifs établis dans le Tarn-et-Garonne (% d'Ha impliqués)

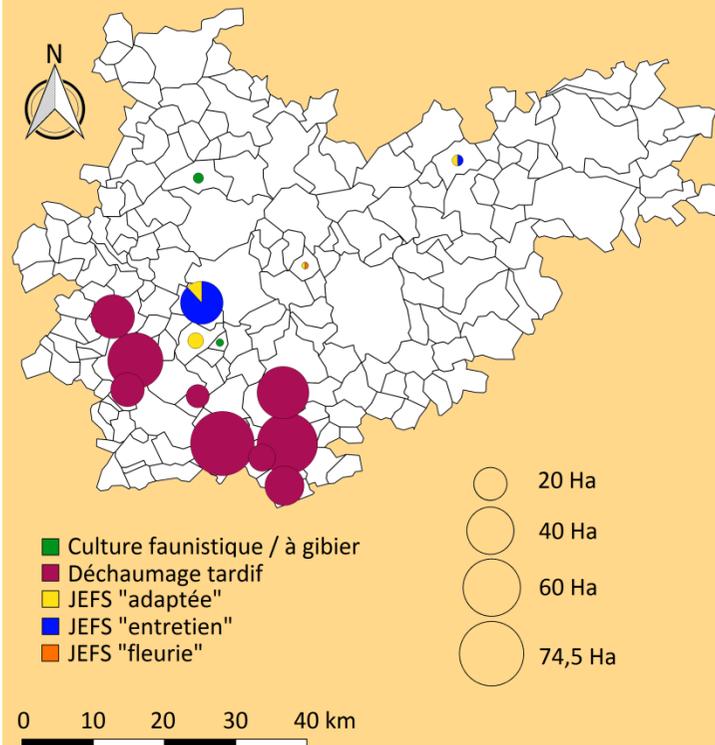


- JEFS « adaptée » (2,6%)
- Culture à gibier ou culture faunistique (0,8%)
- Entretien jefs classique (7,7%)
- Jachère fleurie (0,1%)
- Déchaumage tardif (88,9%)

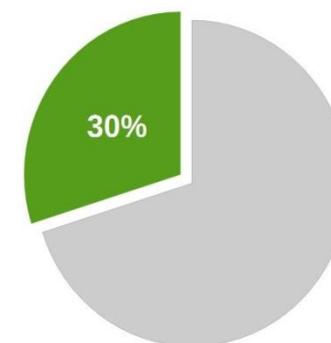
Part des contractants impliqués dans la mise en place des dispositifs CIFF



Répartition des différents dispositifs et surfaces impliquées sur le territoire du Tarn-et-Garonne



Part des dispositifs Tarn-et-Garonnais dans les surfaces Midi-Pyrénéennes impliquées



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Fédération Départementale des Chasseurs
du Tarn-et-Garonne
53 Avenue Jean Moulin
82000 MONTAUBAN

Tél. 05.63.03.46.51

Contact : Frédéric LE CAPITAINE

Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées
17 avenue Jean Gonord – CS 85861
31506 TOULOUSE Cedex 5

Tél. 09.72.47.92.22

E-mail : frcmp@chasseurdefrance.com

Site internet : www.chasse-nature-midipyrenees.fr

Contact : Aude GERAUD